



HAL
open science

Lire Marcel Mauss dans les premiers cycles

Olivier Marty

► **To cite this version:**

Olivier Marty. Lire Marcel Mauss dans les premiers cycles : Ethnographie du travail (éducatif) : outils conceptuels et rapport au terrain. Marcel Mauss, figure inspirante pour l'éducation, Association pour la diffusion des savoirs en éducation, Nov 2023, En ligne, France. halshs-04305810

HAL Id: halshs-04305810

<https://shs.hal.science/halshs-04305810>

Submitted on 24 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Colloque : Marcel Mauss, figure inspirante pour l'éducation
En ligne les 23-24 et 25 novembre 2023.

Association pour la diffusion des savoirs en éducation,
Axe 1 : à travers les ouvrages, les concepts, les épistémologies

Olivier Marty
Anthropologue de l'éducation
MCF HDR Univ. Aix-Marseille
<https://cv.archives-ouvertes.fr/marty>
Olivier.Marty@univ-amu.fr

Lire Marcel Mauss dans les premiers cycles *Ethnographie du travail : outils conceptuels et rapport au terrain*

Introduction

Cette communication est une analyse réflexive sur notre propre parcours d'anthropologue de l'éducation, fortement influencé, dès les premiers cycles universitaires, par la lecture de Marcel Mauss. Cet auteur a eu une importance pour nous, qui avons réalisé une habilitation à diriger les recherches en sciences de l'éducation intitulée « Anthropologies des organisations éducatives », une vingtaine d'années après avoir suivi les enseignements de l'équipe dirigée par Florence Weber à l'École normale supérieure, l'auteure du *Manuel de l'ethnologue* (2009), qui ne cache pas son inspiration. C'est après avoir lu le *Manuel d'ethnographie* (Mauss, 1926) que nous sommes alors partis en Guyane équatoriale, empreint des exotismes d'un imaginaire colonial, observer la technique de construction des pirogues : « simple tronc d'arbre creusé à l'aide d'une herminette et du feu » (Mauss, 1926, p.64 ; Marty, 2001), un « art et métier productif », une « machine » (Mauss, 1926, p.29). Nous sommes partis du concret pour rejoindre la réflexion maussienne (1927, 2004) sur les liens entre psychologie et sociologie — c'est l'article scientifique que

nous avons publié de ce terrain. Suivant la méthode que nous avons lue, nous avons procédé par dessins et croquis, pas encore à l'aide de photographies comme nous le ferons plus tard pour l'ethnologie du Cned, organisation éducative qui sera le principal terrain de notre habilitation. Ce second terrain, entre sociologie des organisations et ethnographie du travail, use consciemment de « La méthode philologique [qui] suppose de connaître la langue indigène » (Mauss, 1926, p.15), puisque nous avons appris le vocable de la nouvelle gestion publique avant l'étude descriptive (Marty, 2020 ; Marty, 2019). Cette anthropologie-là, qui inclut mais ne s'arrête pas à l'étude superficielle du vêtement (Mauss, 1926, p.54 ; Marty, 2020), pour plonger dans les profondeurs conceptuelles de la langue, est celle d'un « phénomène économique » (Mauss, 1926, p.94), que nous avons nommé, après Marcel Mauss et Maurice Godelier, une « anthropologie économique ». Nous avons en effet étudié une institution économique (l'enseignement à distance) et ses organisations (Centre, école, université), avec une place première laissée à la valeur (Marty, 2020) et un souci du juridique (Mauss, 1926, p.102) pour comprendre les décalages entre droit et fait dans les fiches de poste nationales et pratiques des ingénieurs de l'enseignement supérieur. Au-delà d'une anthropologie économique, nous avons voulu une *anthropologie éthique*, qui n'est pas une catégorie maussienne (il nous rangerait en « physiologie sociale » — Mauss, 1926, p.12), mais qui étudie à la fois la conduite, l'ethos (avec ses règles et valeurs déontologiques) et qui a aussi le caractère normatif du bon comportement : la belle pirogue, le bon travail d'ingénierie de formation ou d'enseignant. L'actualité éthique des méthodes anthropologiques se traduit aussi par des plans de gestion des données, qui permettent de publier les documents de terrain, anonymes jusqu'à prescription, a le souci de relecture par les pairs autant que par le grand public et vise des sciences ouvertes.

Cette contribution réflexive est donc une affaire d'identité académique. Il s'agit de rendre justice à l'influence des anthropologues français sur une des sciences de l'éducation et de la formation modernes. Le champ de l'anthropologie de l'éducation existe (Marty, 2022), mais peu de travaux ont été menés sur ses

fondements dans les grands auteurs classiques. Peut être parce que l'anthropologie s'institue comme discipline universitaire et ne recrute plus des philosophes — comme c'était le cas pour Émile Durkheim, Marcel Mauss, Pierre Bourdieu et nous-mêmes, dans une moindre mesure. Et il ne faut pas sous estimer les distorsions liées à un contexte historique différent, où le colonialisme triomphant de Mauss laisse place à une Europe provincialisée et honteuse de ce passé. Le terme d'ethnographie est parfois taxé de racisme, empreint de domination coloniale, par les étudiants et le grand public, la discipline est en déclin (Charles & Jeanpierre, 2019). Bruno Latour (2006), autre philosophe de formation, étudiant ethnographiquement les scientifiques dans les années 1970, appelait déjà à plus de symétrie entre observateur (légitimant sa présence par de la participation en sociologie) et observé (dont la qualité voire les réflexions et observations doivent aussi être prises en compte). Comment est perçu l'ethnographe sur son terrain ? En quoi est-il légitime ? En somme : « Comment étudier l'ethnie de l'enseignement supérieur aujourd'hui ? ». Telles sont les questions actuelles inspirées par nos différentes lectures de Marcel Mauss. Nous tenterons d'y répondre en deux temps : par quelques outils conceptuels comme les techniques de corps, la prière, le fait social total, ou le don, puis par une réflexion sur les nouveaux rapports au terrain en anthropologie de l'éducation moderne.

Actualité des concepts maussiens

Le principal concept inspirant de Marcel Mauss est celui de « technique de corps » (Mauss, 1926, 1934). Il écrit (Mauss, 1934, p.5) : « J'entends par ce mot les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps. En tout cas, il faut procéder du concret à l'abstrait, et non pas inversement. » Le souci du concret, du réel, du détail et de l'observation directe font de ces techniques de corps une excellente porte d'entrée pour l'anthropologie de l'éducation. On les retrouve dans les postures, les manières, les gestes et la gestion du corps dans l'espace et dans le temps comme l'ont étudié, par exemple, Anne Jorro

(2018) ou encore Edward T. Hall (1992). Que ce soit dans une cour de récréation, dans une salle de classe, dans un ensemble de bureaux d'une même administration éducative, la geste enseignante peut être étudiée par ses gestuelles, la gestion du mobilier, plus ou moins mobile, la posture de l'enseignant qui traduit sa bonne position dans son poste. Ces manières sont une introduction à la notion bourdieusienne d'habitus puisqu'elles sont incorporées dans l'histoire de l'individu et de sa classe sociale ou ethnique. On retrouve d'ailleurs une citation de Mauss (1934, p.7) qui annonce très clairement les travaux de Pierre Bourdieu à ce sujet : « cette notion de la nature sociale de l' « habitus ». Je vous prie de remarquer que je dis en bon latin, compris en France, « habitus ». Le mot traduit, infiniment mieux qu'« habitude », l' « exis », l' « acquis » et la « faculté » d'Aristote (...) Ces « habitudes » varient non pas simplement avec les individus et leurs imitations, elles varient surtout avec les sociétés, les éducations, les convenances et les modes, les prestiges. Il faut y voir des techniques et l'ouvrage de la raison pratique collective et individuelle, là où on ne voit d'ordinaire que l'âme et ses facultés de répétition. » Comment se passer de la notion de technique de corps pour étudier l'éducation professionnelle ? Il s'agit d'apprendre un outil, de s'en emparer avec un geste qui traduit le prolongement du bras, du pied, du cerveau... À l'école maternelle, l'hygiène, les façons de manger (en parlant : c'est une cantine), les rythmes biologiques (Mauss, 1926, p.21 : les techniques de corps sont des « montages physio-psychosociologiques »), la tenue du crayon, la discipline foucauldienne du temps de classe (annonçant les techniques de soi et le pouvoir exercé par les institutions sur les corps). L'école est le lieu de reproduction des techniques de corps et des bonnes manières : que l'on songe à la normativité du sport (course, nage, étudiées par Mauss), chant, dessin... jusqu'aux prolongements vers les techniques intellectuelles par le graphe et l'écriture selon Jack Goody (1979). Les techniques de corps façonnent aussi notre esprit. C'est peut-être en cela qu'elles sont habitus.

La technique, plus largement, est pour Marcel Mauss (1934, p.9) un « acte traditionnel efficace ». Elle est à rapprocher de son travail doctoral sur le rite de prière. *La prière* (Mauss, 1909) est centrale chez

Marcel Mauss car elle a trait à la religion, au cœur de son œuvre et de son parcours académique (König, 2023). Ce concept fait le lien entre l'idéologie d'une société et ses pratiques. Qu'est-ce qui fait qu'une action sera suivie d'effet ? On agit car on croit que ce que l'on va faire va déclencher ce que l'on attend. Pourtant le lien entre action et résultat est parfois distendu. À moins que nos conceptions nous permettent d'interpréter les résultats de notre action comme conformes à ce qui était attendu — même si l'incrédule y voit une réfutation. En somme : prier, c'est travailler, c'est une technique au sens où l'acte est censé produire des effets. Même si, dans le système industriel qui marque Marcel Mauss, cela peut paraître peu efficient. On rapprochera ces travaux de ce qui se lit dans le *Théorème vivant* qui décrit les recherches du mathématicien contemporain Cédric Villani (2013) : « Travailler, c'est prier. » On observe ici une inversion du concept maussien dans les métiers de la recherche. Le travail acharné du scientifique, quelque part irrationnel dans les efforts fournis, sont empreints de sentiment de magie quant à la soudaineté des effets produits (l'éclair d'illumination, la reconnaissance subite par un prix...). On travaille d'abord beaucoup, et on « prie » (au sens moderne, quasiment par dérision) pour que cela porte ses fruits. C'est l'impression inverse d'un manque de confiance entre l'acte et les effets produits. Dans la prière rituelle on surestime les effets de l'acte, dans le travail de recherche on sous-estime les effets de l'acte. Nous pensons que le concept maussien de prière est ainsi très fécond pour décrire le sacerdoce enseignant, pour essayer de comprendre le sens que donnent les acteurs à ce qu'ils font et parfois le sentiment d'inutilité qui peut déclencher un épuisement professionnel, voire un abandon de la carrière — ou au contraire le sentiment d'efficacité qui permet de s'y épanouir.

Un troisième concept relève de la sphère économique, non plus de la production, mais de celle des échanges. Il s'agit du fameux *Essai sur le don* (Mauss, 1923) et le contre don qui a généré un mouvement anti utilitariste en sciences sociales et des essais sur son actualité (Caillé & Gresy, 2017). Si nos propres travaux se sont intéressés plus à l'acte productif qu'à celui des échanges, nous sommes sensible aux voies ouvertes pour la recherche en anthropologie de l'éducation par le

concept de don. Car une bonne partie de la réalité sociale procède d'échanges de personnes, d'actes ou d'objets, qui sont demandés, reçus, reconnus, rendus, etc. sans qu'il y ait une formalisation par un marché, des contrats, une monnaie comptable. Le lien social prime sur la quantité échangée et en fait toute la valeur. Ces échanges informels peuvent servir à décrire l'entraide scolaire et l'émulation des élèves, la coopération entre enseignants ou dans une équipe de direction, le partage des efforts entre le maître et l'élève. C'est toute une économie informelle dite de solidarité. Et celle-ci est peut-être plus vaste encore que l'économie formelle qui n'est que la partie émergée de l'iceberg. Nous voyons ainsi que l'éducation est un champ très fertile s'il est travaillé avec les outils conceptuels maussiens, un fait social complet, que Marcel Mauss qualifierait de « fait social total », dans le sens où il fait intervenir, sinon toutes les dimensions, du moins beaucoup de dimensions conceptuelles de la société ou ethnologie étudiée. Et l'on ne peut que rappeler qu'à la même époque, de l'autre côté de l'Atlantique, John Dewey, le philosophe de l'éducation qui a écrit *Démocratie et éducation* et *School and society* insistait sur l'école comme condensé de la société. Il ne s'agissait pas de préparer par l'école à la société extérieure, mais de ramener toute la société dans les murs de l'établissement, de la classe. L'éducation condense, résume, totalise la société.

Comment, alors, étudier concrètement l'éducation de manière ethnographique ou anthropologique ? Au-delà des concepts, Marcel Mauss propose la méthode qui est celle de sa discipline telle qu'elle se pratiquait au début du 20^{ème} siècle et qui reste d'actualité (Beaud, Weber, 2010). Il écrit (1926, p.13) qu'il faut se servir de « journal de route, inventaire et fiches [qui] constitueront un premier élément de travail ». Tout ceci a été informatisé : le carnet de terrain manuscrit est remplacé par des fichiers sur ordinateur ou téléphone portable, les fiches descriptives pour chaque objet, avec annexe photographique et cinématographique en vue d'une muséographie, donnent parfois lieu à des bases de données collaboratives et ouvertes en ligne. Ce qui reste, c'est la présence sur le terrain, quoique celle-ci soit modifiée par moins d'exotisme, d'étrangeté qui permet de repérer ce qui est étrange, et une familiarité avec l'éducation du chercheur qui doit

trouver la juste distance pour observer et arriver à se détacher de ce qui l'entoure. Le chercheur est souvent dans son terrain pour un temps long, il y occupe une position professionnelle ou de collaborateur qui impacte son identité et qui rompt définitivement avec l'ethnographe colonisateur surplombant une tribu jugée primitive. Voyons quelles sont les conséquences de ce nouveau rapport au terrain.

Un nouveau rapport au terrain : les points de vue indigènes

Si les concepts de Mauss sont d'actualité et si ses outils comme le carnet de route ont été actualisés, il est un rapport nouveau au terrain qui marque l'anthropologie de l'éducation. Marcel Mauss ne demande pas une auto analyse de l'observateur qui explique les limites de ce qu'il voit par sa position qu'il explicite. Pourtant, on en trouve les prémices quand il critique les observateurs sur lesquels il s'appuie dans ses lectures : « Toutes les fois qu'on connaît l'auteur, les circonstances d'une observation, même en l'absence d'autres sources, on peut apprécier le degré de foi qui peut lui être accordé. » (Mauss, 1902, p.5). Et la principale limite est celle de décrire sa propre ethnie, entreprise qui fait toute la difficulté de l'anthropologie de l'éducation : « ces difficultés sont communes à toute observation portant sur des phénomènes sociaux. Songez en effet que les meilleurs renseignements sont ceux qui viennent directement de l' « indigène ». Or, rien de plus difficile, même pour nous, que de nous rendre compte des institutions que nous pratiquons. » (Mauss, 1902, p.6). comment être de l'intérieur et offrir un point de vue distant pour l'extérieur ? L'indigène peut-il rapporter un discours exotique ? Cela dépend de l'idée qu'il se fait de celui qui va l'écouter ou le lire, ce qui revient à prêter attention aux observations des observés, voire à leur conférer un statut scientifique.

Ce souci de symétrie est moderne et ne se retrouve pas dans la famille de Marcel Mauss, en particulier chez son oncle Émile Durkheim à qui il doit tant. Nous l'avons montré ailleurs (Marty, 2022), Émile Durkheim a fondé l'anthropologie de l'éducation : ses comparaisons avec l'enseignement supérieur en Allemagne, ses observations sur la formation à l'agrégation de philosophie en France, etc. sont les

premiers travaux de terrain scientifique sur l'enseignement supérieur. Pourtant, le rapport de force demeure : il se place en observateur surplombant et il a plusieurs raisons pour cela. Durkheim et Mauss sont issus d'une longue famille de rabbins et on sait que la faculté de théologie domine les autres facultés (droit, médecine) dans l'université médiévale originelle. Émile Durkheim, agrégé de philosophie et formé dans le temple de l'éducation étatique qu'est l'École normale supérieure, qualifie la philosophie de « religion laïque », au moment de l'école primaire de la troisième république et de la séparation entre l'église et l'état. Son habitus comme sa position, c'est à dire ses dispositions, lui permettent ce regard surplombant, quasi colonial sur le fait éducatif. Oncle et neveu ont des méthodes d'observation condescendantes du fait religieux exotique qui sont reportées sur les terrains éducatifs qu'ils arpentent, comme professionnels et observateur.

Mais aujourd'hui les terrains à l'université, dans les ministères ou rectorats, ne sont pas réservés à des philosophes ou anciens de l'ENS, qui se vivraient comme surplombant par rapport aux exigences académiques. De même les terrains à l'école primaire ou secondaire ne sont pas réservés aux enseignants ou étudiants appuyés sur la légitimité du système d'enseignement supérieur. Il s'agit au contraire de laisser s'exprimer les opprimés, donner la parole aux subalternes et autoriser les points de vue *par en-dessous*. Nous encourageons les œuvres originales qui mobilisent le métier d'ethno-anthropologue tel que fondé par Marcel Mauss (caché sous l'appellation d'observation participante ou de professionnel réflexif, hors héritage colonial) et des plateformes de sciences participatives pour faire prévaloir les points de vue d'amateurs (bases de données de films, de photographies, carnets hypothèses en sciences ouvertes...) qui documentent durablement la réalité — fusse par les élèves eux-mêmes, ou le petit personnel qui a souvent plus de temps.

Nous pouvons alors poser la question des terrains qui rémunèrent : si l'ethnologue, ou observateur, est pris par un contrat de travail dans son terrain, où il exerce comme enseignant, comme chercheur ou administratif, comment peut-il avoir la liberté de s'exprimer sur ce qu'il vit ? Qu'en est-il du lien de subordination quand il s'agit de dire

ce qui en est, même si cela dépasse les prérogatives de ce que l'on y fait ? Qui est-on, alors : quelle est l'identité de l'observateur (travailleur ou chercheur) et comment évoluent les priorités dans le temps de l'enquête ? Quels sont les aléas modernes (licenciement, promotion du chercheur sur son terrain) ? Qu'en est-il de la dépendance économique, qui limite l'entrée et la sortie du terrain, du fait du travail qui est nécessaire avant ou après pour subvenir à ses besoins, quand le contrat de recherche ne le permet pas ? Tout ceci détermine la perspective sur le terrain, mais aussi ses choix et possibilités, autant que la crédibilité conférée aux propos rapportés.

À toutes ces questions, Marcel Mauss (1926, p.7) peut nous aider à trouver une réponse au travers d'une phrase sibylline qui laisse entendre une position étrangement moderne : « Ne pas s'étonner. Ne pas s'emporter. Chercher à vivre dans et de la communauté indigène. » *Dans et de la communauté indigène*, sans affect et en apprenant à penser comme eux.

Conclusion

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons que les étudiants lisent Marcel Mauss, autant qu'Émile Durkheim, dès les premiers cycles universitaires ; car le métier d'ethnographe et ses méthodes d'observation participante sont au fondement de l'anthropologie de l'éducation.

Nous voulons que les réflexions cadres de la discipline forment les premières réflexions des anthropologues de l'éducation contemporains, dans leur jeunesse, pour que notre base commune assure les fondations de leur pensée.

Bibliographie

Les œuvres de Marcel Mauss sont consultables sur le site québécois « Les classiques de sciences sociales »

Beaud, S., Weber, F. (2010) *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte

- Caillé, A. & Gresy, J.E., (2017) *La révolution du don*, Seuil, Point Économie
- Charles, C., & Jeanpierre, L., (2019) *La vie intellectuelle en France. Tome 3*, Seuil, Points Histoire
- Goody, J., (1979), *La raison graphique*, Seuil, Le sens commun
- Hall E. T. (1992), *La danse de la vie*, Seuil, Points Essais
- Jorro, A., (2018), *Les gestes de l'éducation comme arts de faire*, PU Septentrion
- König R. (2014), « Marcel Mauss (1872-1950) », *Trivium* [En ligne], 17 | 2014, mis en ligne le 30 septembre 2014, consulté le 01 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/trivium/4895> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/trivium.4895>
- Latour, B. & Wooglar, S., (2006) *La vie de laboratoire*, La découverte
- Marty, O. (2020) *Enseignements à distance : anthropologies d'une organisation éducative*. Peter Lang, 234 p., 2020, 978-2-8076-1374-4. <10.3726/b16390>. <halshs-02445800>
- Marty, O. (2022) « Une genèse durkheimienne de l'anthropologie de l'éducation ». *L'héritage de Durkheim pour l'éducation (100 ans après)*, Presses Universitaires de Rouen le Havre, 2022, Penser les valeurs en éducation et en formation, 979-10-240-1623-8. <halshs-03778077>
- Marty, O., Amirault, R., (2019) « An Ethnographic Study of Education: Employing a researcher's mastery in management while observing and working within a French distance learning institution ». *Oxford Ethnography and Education Conference (OEEC)* Oxford, United Kingdom. <halshs-02486592>
- Marty, O. (2001) *Les piroguiers du Maroni : présentation d'un groupe de travail, représentations d'une activité technique*. <dumas-01235827>
- Mauss M. (2004), « Fait social et formation du caractère ». *Sociologie et sociétés*, vol. 36, no 2, pp. 135-140. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mauss, M. (1934) « Les techniques du corps » *Journal de Psychologie*, XXXII, ne, 3-4, 15 mars - 15 avril 1936. Communication présentée à la Société de Psychologie le 17 mai 1934.

Mauss, M., (1927), “ Débat sur les rapports entre la sociologie et la psychologie” in Marcel Mauss, *Oeuvres. 3. Cohésion sociale et division de la sociologie* (pp. 298 à 302). Paris: Les Éditions de Minuit, 1969, 734 pages. Collection: Le sens commun.

Mauss M. (1926), *Manuel d'ethnographie*. Paris : Éditions sociales, 1967, 264 pages. Collection : Petite Bibliothèque Payot

Mauss, M., (1923) « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives », *Année Sociologique*, seconde série

Mauss, M. (1909), *La prière*. Paris: Félix Alcan, Éditeur, Ce texte est la première partie inachevée de la thèse de Mauss sur la prière.

Mauss, M., (1902), « Métier d'ethnologue, méthode sociologique. » Extrait de la “ Leçon d'ouverture à l'enseignement de l'histoire des religions des peuples non civilisés ”. *Revue de l'histoire des religions*, 45, 1902, pp. 42 à 54. Texte reproduit in Marcel Mauss, *Oeuvres. 3. Cohésion sociale et division de la sociologie* (pp. 365 à 371). Paris: Les Éditions de Minuit, 1969, 734 pages. Collection: Le sens commun.

Villani, C., (2013) *Théorème vivant*, Le livre de poche

Weber, F. (2009) *Manuel de l'ethnologue*, PUF